

## Ai je le droit de créer un internat privé.

## Par phil11, le 02/03/2011 à 11:49

## Bonjour,

Je suis surveillant d'internat depuis 20 ans et titulaire d'un DU de formateur. Actuellemnt dans une grande structure pas adaptée aux besoins de certains élèves qui ont besoins de plus de suivi et d'aide

Je souhaiterais pouvoir acceuillir des collegiens et lyceens en internat (6 à 8 élèves) et proposer un suivi individuel style coaching.

Jusqu'à present je n'ai touvé personne qui ai pu me renseigner.

Ai-je le droit de développer ce projet ?

Sous quelle forme est-ce possible?

Sous quelles conditions?

Qui pourrait m'informer?

Merci.

## Par mimi493, le 02/03/2011 à 14:39

L'internat comprend la scolarisation. Il me semble que vous voulez créer un foyer-logement pour des enfants qui iront à l'école ailleurs, non ?

Par phil11, le 10/03/2011 à 09:43

bonjour mimi

En effet, je prendrais en charge les élèves qui seront scolarisés ailleur.

Mais, très bien, je ne connaissais pas le thèrme foyer logement.

C'est un principe qui peut intégrer des mineurs?

Où peut on se renseigner pour connaître les conditions de mise en place d'un tel foyer logement?

Merci